
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU MARDI 28 NOVEMBRE 2023

OBJET : Résidence Les Arcades

Révision annuelle des tarifs de restauration et autres activités

N° 2023-46

Date de transmission en Préfecture : **0 5 DEC. 2023**

Date de mise en ligne : **0 5 DEC. 2023**

Date de la convocation du Conseil d'administration : **22 NOVEMBRE 2023**

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : **17**

Président de séance : **Sébastien FRANÇOIS**

Secrétaire de séance : **Christelle RIVAT**

Membres présents à la séance : Sébastien FRANÇOIS – Jean VIRET – Christian VIVENS – Marie-Thérèse MAUCOUR – Noëlle CROUZET – Brigitte GAUTHIER-DUMORTIER – Béatrice VERDIER – Agnès BERAL – Christelle RIVAT – Jean-Louis CHAPON

Membres excusés ayant donné pouvoir : Serge BERARD (à Sébastien FRANÇOIS)– Nathalie BEROCCHI (à Marie-Thérèse MAUCOUR)

Membres excusés sans pouvoir donné : Lionel BRUNEL – Christiane CONSTANT – Xavier DÉMONET – Jessica DIONISIO

Membre excusé ayant donné pouvoir – non appliqué : Michèle EYMARD (à Jessica DIONISIO)

Dans un contexte de forte inflation sur cette année 2023, la collectivité doit faire face à une hausse de ses charges impactant notamment les postes d'énergie, les denrées alimentaires, le papier, le carburant, ou encore la masse salariale. Afin de maintenir le même niveau de service au public, le Centre Communal d'Action sociale doit revoir ses tarifs aux usagers pour garantir son équilibre budgétaire en 2024.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU MARDI 28 NOVEMBRE 2023

Il est donc proposé de faire évoluer les tarifs des prestations proposées par la Résidence Les Arcades comme suit :

	Tarifs actuels	Tarifs au 01/01/2024
Résidents des Arcades et personnes âgées de la commune de plus de 70 ans	7.54 €	8.00 €
Administrateurs du CCAS et élus du Conseil municipal	7.54 €	8.00 €
Invités des résidents	10.40 €	11.00 €
Personnes extérieures	10.40 €	11.00 €
Repas de fête résidents et personnes âgées de la commune de plus de 70 ans	10.40 €	11.00 €
Repas de fêtes Invité résidents/ Personnes extérieures	15.24 €	16.00 €
Soupe	0.87 €	1.00 €
12.5cl de vin rouge ou rosé	/	1.00 €
25cl de vin rouge ou rosé	1.72 €	2.00 €
Portage des repas à domicile (frais de livraison inclus)	8.62 €	9.10 €
Tarif social	4.24 €	4.50 €
Personnel CCAS ou Ville sans titres de restauration	3.08 €	3.30 €
Personnel CCAS ou Ville bénéficiaires de titres de restauration	6.38 €	6.70 €
Prix du KWh au-delà de 500 KWh consommés	0.10 €	0.20 €

Pour les personnels bénéficiaires de titres de restauration, il convient de rappeler que la valeur du titre est actuellement fixée à 7.00 €, 4 € à la charge du CCAS et 3€ à la charge de l'agent.

Il est proposé d'appliquer les évolutions suivantes sur les autres tarifs proposés par la Résidence Les Arcades :

	Tarifs actuels	Tarifs au 01/01/2024
Jetons de lessive / sèche-linge	3.21 €	3.50 €
Salon de coiffure	275.52 € / an	290.00 € / an
Salon de pédicure/Réflexologue/ Autres activités « bien être... »	158.76 € / an	170.00 € / an
Photocopies	0.19 €	0.22 €

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU MARDI 28 NOVEMBRE 2023

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

L'exposé de Monsieur le vice-Président entendu,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

-APPROUVE La modification des tarifs restauration à compter du 1^{er} janvier 2024 selon le tableau ci-dessus.

-APPROUVE La modification des tarifs pour les salons de coiffure, pédicure, réflexologue et autres activités « bien-être... » à compter du 1^{er} janvier 2024, selon le tableau ci-dessus.

-DIT que les recettes seront prévues au chapitre 018 compte 7088 du budget de la Résidence Autonomie les Arcades pour les exercices 2024 et suivants.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Serge BERARD
Maire de Brignais
Président du CCAS

Sébastien FRANCOIS
Vice-Président du CCAS


Christelle RIVAT
Secrétaire de séance

